

7^{ème} réunion du Conseil régional de Bretagne - Octobre 2011

Intervention de Madame Bernadette MALGORN
Conseillère régionale de Bretagne
Présidente du groupe Bretagne à Venir - Breizh da Zont

Monsieur le Président,

Je vous poserais en introduction la même question qu'au mois de septembre : Pourquoi sommes-nous réunis aujourd'hui ?

Une fois de plus, la démocratie locale, je dirai même la démocratie tout court, est bafouée.

Vous êtes sûrement, vous et vos amis, les champions de la discussion théologique sur la complémentarité entre la démocratie représentative et la démocratie participative.

Mais, foin de subtilités ! Nous sommes en République, la 5^{ème} République, dont nous devons toujours appliquer les lois.

Soyons précis !

- Premièrement pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale de lutte contre les Algues vertes, vous nous demandez, aujourd'hui, de « vous autoriser à signer les chartes de territoire des bassins pilotes de la Lieue de Grève et de la Baie de Saint Briec ». Louable intention ! Sauf que ces deux Chartes ont déjà été signées en grand arroi et à grand renfort de communication.

- Deuxièmement : votre rapport sur le « Combiné rail/route ». Vous nous proposez d'adopter des modalités d'intervention, alors que dans le même texte il est écrit « à ce jour, quatre intentions d'investissements officielles nous sont parvenues pour un montant de subvention régionale s'élevant à 240 000€ en application des principes énoncés dans le présent rapport ». Les modalités d'intervention ne sont pas encore



votées par notre assemblée mais la communication externe a déjà eu lieu. Les bénéficiaires ont déjà reçu des promesses de votre part.

Vous êtes coutumier du fait.

Vous nous aviez déjà fait le coup avec le Pacte électrique breton. Vous en avez fait une esquisse de bilan avec les hydroliennes et l'éolien off-shore et le cycle combiné. Si vous ne respectez pas l'assemblée régionale, respectez au moins la démocratie.

Monsieur le Président, es chers collègues, réunis il y a un mois en session extraordinaire, nous devons parler de la jeunesse. Les grandes absentes, nous l'avions évoqué, étaient l'éducation, la formation et l'emploi.

Notre groupe a fait de la résolution du paradoxe breton sa priorité. Nous n'acceptons pas comme une fatalité le départ non souhaité de 15 000 jeunes qui ne trouvent pas en Bretagne les conditions d'une insertion à la hauteur de leurs aspirations.

Notre réponse ! L'expérimentation d'un Breizh Campus organisant le décloisonnement entre le monde de l'entreprise et le monde de la formation.

La remise en ordre du maquis de la formation professionnelle était nécessaire. Et si nous débattons aujourd'hui du contrat de plan de développement de la formation professionnelle, c'est grâce à la réforme sur la formation tout au long de la vie engagée par le gouvernement en liaison avec les partenaires sociaux.

Les objectifs sont clairs :

- ✓ Mettre la formation professionnelle, au service du retour à l'emploi.
- ✓ Sécuriser les parcours professionnels par la mise en place d'un fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels
- ✓ Concrétiser le droit individuel à la formation pour les demandeurs d'emploi.

La réforme de la formation professionnelle a été accompagnée de mesures prises pour le développement de l'apprentissage.

La traduction concrète de cette priorité gouvernementale s'inscrit d'ailleurs dans la DM2 que nous examinerons puisque l'Etat et la Région vont mobiliser 130M€ pour la deuxième génération des contrats d'objectifs et de moyens pour l'apprentissage sur la période 2011/2015.

Mes collègues reviendront en détail sur les divers aspects du CPRDF. Je retiendrais pour ma part quatre axes qui selon nous doivent mobiliser notre collectivité dans le cadre de ce nouveau Contrat :

- ✓ Décloisonner les systèmes de formation afin que les jeunes ne se trouvent pas enfermés dans des filières qu'ils auraient choisies par défaut ou à la suite d'une orientation trop précoce ou mal évaluée. Le CPRDF en donne la possibilité. Nous appelons dans ce domaine à encore plus d'audace et à multiplier les expérimentations. Pour nous, c'est bien ce domaine de l'éducation et de la formation que la Bretagne peut être porteur d'innovation.
- ✓ Augmenter les niveaux de formation. Oui mais sans oublier l'orientation. On n'a pas le Bac qu'est ce qu'on fait ? On a le bac et on fait quoi après ? En Bretagne, l'enseignement supérieur court est plébiscité d'où une sélection effrénée dans les IUT. A contrario l'enseignement supérieur long attire moins de jeunes que la moyenne nationale et connaît de nombreux décrochages. Il faut certes maintenir des formations de V et IV et la réforme du bac professionnel montre aujourd'hui son efficacité. Augmenter le niveau général suppose de multiplier les passerelles, la fluidité des parcours mais aussi de permettre à tout moment de reprendre des cycles de formation pour acquérir de nouvelles compétences et cela à tous les niveaux.
- ✓ Troisième objectif prioritaire : donner une plus large autonomie aux instituts et centres de formation comme cela a été fait par l'Etat pour les universités. La Région a une compétence en matière de formation. Elle finance en partie les organismes. Elle est prescriptrice de cette politique de formation professionnelle. Mais elle ne doit pas brider les initiatives des acteurs notamment en matière pédagogique. La Région ne doit pas se substituer à la responsabilité des opérateurs. Il est contre-productif d'exiger des places dans les conseils d'administration des CFA ou d'imposer à tous les centres de formations les règles du fameux Service public régional de la formation. A la Région, en revanche avec l'Etat et les partenaires sociaux, de contrôler, d'évaluer.
- ✓ Quatrième axe prioritaire pour nous : faire de l'apprentissage une filière d'excellence du niveau V jusqu'à l'université, non seulement pour faciliter l'accès à l'emploi mais aussi pour faire émerger chez les jeunes une nouvelle génération d'entrepreneurs.

Nous souhaitons voir ces priorités renforcées dans l'application du CPRDF qui représentera ainsi une grande avancée par rapport à l'ancien SREF.

Quelques remarques sur les autres rapports.

Notre collègue Bernard Marboeuf vous fera part de notre analyse du rapport de la Chambre régionale des comptes. Deux observations cependant. La chambre confirme le faible taux d'endettement de la Région. C'est la stratégie que vous avez adoptée depuis des années qui s'est traduite par des inscriptions budgétaires d'emprunt qui n'ont jamais été mobilisées. La DM2 réduisant encore le recours à l'emprunt de 21M€ le prouve une nouvelle fois. Faible endettement certes, mais le corollaire est un faible investissement. Au moment où l'accès à l'emprunt devient plus difficile, on peut poser la question : avez-vous fait les bons choix ? Nous avons les moyens d'emprunter davantage ces dernières années pour faire avancer des investissements porteurs d'avenir comme le développement du très haut débit, la RN 164 et la grande vitesse jusqu'à Brest et Quimper. Et heureusement qu'il y a eu le plan de relance de l'Etat, car nous dit la chambre régionale des comptes l'impact de l'intervention régionale représente 0,0004 % du PIB régional.

Sur l'indemnisation de l'Erika, vous avez engagé la Région dans un processus de solution amiable et nous vous suivrons Monsieur le Président. Le protocole d'accord nous permet de récupérer 6,6 M d'€. Nous proposons qu'en lien avec les Conseils généraux et les autres collectivités concernées, les fonds soient consacrés à des investissements liés à la sécurité maritime et de valorisation du littoral.

Nous nous exprimerons aussi sur les sujets que vous avez inscrits, à notre avis, de façon contestable dans notre débat sous la rubrique agricole : les algues vertes, la filière équine. Nous réitérerons notre exigence que ces initiatives ne viennent pas s'imputer sur les modestes crédits consacrés par le budget régional à la politique agricole. Je dis modeste, à notre avis, comme votre ambition agricole. Le CPRDF en donne une nouvelle illustration avec le problème de transmission des exploitations qui est bien mis en évidence dans l'analyse mais ne trouve pas de solutions dans ces réponses. Mais qui trouvera réponse autant que dans la formation, dans l'attractivité et donc la considération donnée aux métiers agricoles.

Peut-être serons-nous entendus !

Je vous remercie de votre attention.